

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	33
Présents	28
Absents	5
Procurations	4
Votants	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-huit septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mille vingt-six par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Sabine MIRAL, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Gulistan DINCEL, Maurice QUATTROPANI, Mathis VIGUIER, Martine ROUJON, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Marie-Noëlle SAGE, Isabelle COURTIAL, Thierry RUSCASSIÉ, Marie-Chantal PUECH, Valérie ABADIE-ROQUES, Patrick MÉRAVILLES, Arnaud RAMPLOU, Franck TOURNERET, Benjamin GOURDON, Jean-François BLANC, Didier ROBLET, Audrey MATHIEU, Benjamin GOUDERGUES, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Julie SAVIGNAC, Laura BOUTONNET, Sandrine BUSCAYLET, Alexis CÉSAR

Absents ayant donné pouvoir : Christine LATAPIE (pouvoir à Françoise VITIELLO), Jean-Louis COSTE (pouvoir à Didier ROBLET), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Gulistan DINCEL), Salma BÉNALI (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN)

Absent excusé : Jean-Philippe ABINAL

Secrétaire de séance : Sabine MIRAL

DG/132-2026**Adoption du procès-verbal de la séance
du Conseil municipal du 30 juin 2026**

Vu l'avis unanimement favorable après examen de la commission en date du 21 septembre 2026,

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal, qui s'est tenue le jeudi 18 décembre 2025, a été établi par la secrétaire de séance Madame Sabine MIRAL, élue en séance, et a été transmis à l'ensemble des élus.

ENTENDU que conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient que les membres du Conseil municipal l'approuvent ou demandent à le modifier.

ENTENDU qu'aucune demande de modification n'a été formulée.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du mardi 30 juin 2026 tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Sabine MIRAL

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 30 SEP. 2026

Et de la publication le : 30 SEP. 2026